



Commission de
**vérité et
réconciliation**
du Canada

**Présentation au Comité sénatorial permanent des peuples autochtones
Par l'honorable juge Murray Sinclair**

Le 5 juin 2013

Monsieur le président, membres du Comité, distingués témoins et invités, les commissaires Marie Wilson, le chef Wilton Littlechild et moi-même sommes honorés d'avoir aujourd'hui l'occasion de vous informer des progrès de la Commission de témoignage et réconciliation du Canada dans un cheminement qui, à bien des égards, a commencé il y a des dizaines d'années.

Pendant plus de 100 ans, les enfants Autochtones, les Métis et Inuits du Canada ont été arrachés à leurs familles et envoyés dans des établissements appelés pensionnats indiens, parfois de force, parfois sous la menace d'incarcération des parents s'ils refusaient de coopérer, et presque toujours sous le faux prétexte du bien des enfants. Ce que ces enfants ont subi est une grande honte pour le Canada. Des cultures ont été bafouées, des enfants se sont fait dire que leur culture était sans valeur et qu'il fallait lui tourner le dos. Ils ont été punis de parler leur langue, on les a empêchés de voir leurs frères et sœurs, de participer à leurs cérémonies, on a changé leur nom et, inévitablement, leurs relations avec leur famille, leur communauté et leur identité ont subi de graves atteintes.

Pire encore, l'isolement de ces enfants les a soumis presque inévitablement à des sévices : psychologiques, émotionnels, physiques et sexuels. Des milliers d'enfants sont morts dans ces pensionnats et leurs familles n'ont pas été informées de leur décès ou de leur lieu de sépulture. Dans les années 1920, un représentant du gouvernement du Canada nommé pour enquêter sur l'état des pensionnats indiens a qualifié de « crime national » le traitement qu'y subissaient les enfants autochtones.

Les uns après les autres, les survivants des peuples des Premières nations, des Métis et des Inuits ont eu le courage de parler et de révéler le fait tragique et indéniable que les pensionnats indiens ont trahi une génération d'enfants autochtones en leur volant leur passé et leur avenir. Les poursuites entreprises dans les années 1990 ont abouti, en 2007, à la Convention de règlement relative aux pensionnats indiens, le plus grand recours collectif de l'histoire du Canada. Cette convention a permis aux Canadiens de repartir à neuf et de définir ensemble leur vision de l'avenir.

Le 11 juin 2008, nous avons franchi une étape cruciale quand le premier ministre Stephen Harper a pris la parole à la Chambre des communes pour présenter des excuses officielles aux survivants pour tout ce qu'ils ont dû endurer et ce qu'ils ont perdu. Ces excuses, ainsi que la Convention, ont contribué à accélérer les changements positifs que nous sommes heureux d'annoncer aujourd'hui.

La Commission est l'un des fondements de la Convention de règlement relative aux pensionnats indiens, car elle permet de connaître et de préserver plus d'un siècle d'histoire canadienne et de guérir les blessures par l'éducation et la réconciliation. Le mandat de la Commission est sans précédent, car il est principalement axé sur les expériences des enfants. Ses recherches couvrent plus de 150 ans et il s'agit de la première commission du genre créée par ordre des tribunaux.

De façon générale, le mandat de la Commission est de faire connaître aux Canadiens l'histoire des pensionnats indiens, de donner à leurs anciens élèves ou membres du personnel, ainsi qu'à tous ceux touchés par ces pensionnats, la possibilité de dire cette histoire dans le cadre d'événements de témoignage nationaux et communautaires, pour recueillir tous les dossiers qui se rapportent à cette histoire et à ses conséquences, de mener des recherches originales en tirant parti des travaux de recherche précédents, de contribuer à commémorer cette histoire, d'établir un centre national de recherche et de rédiger des rapports sur cette histoire.

Ainsi, la Commission devrait jouer un rôle important dans la recherche de la vérité et pour apporter la guérison et la réconciliation dans les familles autochtones et entre les Autochtones et les non-Autochtones, les églises, les gouvernements et l'ensemble des Canadiens.

D'abord, il faut reconnaître que la Commission a connu un départ difficile. On doit s'attendre à ce que toute organisation ayant un mandat aussi large et sans précédent que celui de la Commission mette un certain temps à trouver son rythme. Cela est un fait indéniable et tout à fait prévisible. Toutefois, depuis ma nomination et celle de mes collègues Marie Wilson et chef Wilton Littlechild à titre de commissaires, nous avons réalisé des progrès importants, et nous ne devons pas perdre de vue tout ce qui a été accompli jusqu'ici.

Toutefois, avant de discuter des progrès accomplis, nous estimons important de vous demander, ainsi qu'à tous les Canadiens, de garder à l'esprit une vérité fondamentale, mais oubliée. Cette vérité est la suivante : il a fallu attendre longtemps et déployer des ressources considérables pour en arriver au point où nous pouvons constater les dommages terribles qu'ont subi les cultures, les collectivités et les familles autochtones. Par conséquent, il nous faut comprendre qu'il faudra aussi longtemps et des ressources comparables pour réparer ces dommages. Il n'existe pas de raccourci. Révéler la vérité sera difficile, mais arriver à la réconciliation le sera encore plus, car les Canadiens ne se sont pas encore entendus sur ce que signifie la réconciliation et quelle forme elle prend. C'est un dialogue important qui n'a pas encore été lancé.

En tant que commissaires de la Commission, nous sommes absolument certains que le chemin parcouru est aussi important que la destination visée. Il n'existe ni raccourcis ni guides. Quand il s'agit de vérité et de réconciliation, nous ne pouvons sauter des étapes.

Je me souviens d'une histoire qu'on nous a racontée à notre événement national de Winnipeg. Le 15 mai, un jeune homme, Patrick Etherington fils, et son père sont partis à pied de Cochrane, en Ontario, pour assister au premier événement national de la Commission. Le père était un survivant, et le fils était un survivant de survivant. Ils avaient à peine plus d'un mois pour parcourir près de 1 200 kilomètres. Patrick, père et fils, et d'autres compagnons, sont parvenus à Winnipeg, mais la route a été longue et difficile. Le fils a déclaré qu'il marchait pour les anciens qui ne pouvaient marcher eux-mêmes et pour les jeunes qu'il estimait perdus. Il savait que ce serait difficile, mais il a déclaré que ce n'était rien en comparaison de ce qu'on vécu les survivants.

En présentant des excuses, le premier ministre a exprimé son respect pour les intentions exprimées dans la Convention de règlement relative aux pensionnats indiens. Je crois qu'il nous a aussi permis de nous rendre compte que la relation entre les Autochtones et les non-Autochtones de ce pays a été marquée du sceau du racisme et que cette relation doit être rétablie sur de meilleures bases. Nous ne sommes pas seuls à penser ainsi.

À chaque collectivité visitée, à chacun des cercles de partage et à chacune des cérémonies sacrées, nous échangeons avec ceux qui partagent notre vision. Certains marcheraient bien avec nous, mais ils ne le peuvent plus, et il y a ceux qui sont passés à l'histoire, dont les voix se sont tues, mais dont l'esprit demeure. Il y a aussi ceux qui viennent nous parler de leurs expériences : les survivants, leurs familles et le personnel des pensionnats. Leur courage admirable nous donne une leçon d'humilité.

Les organismes autochtones nous ont aussi soutenus sans relâche. Les églises catholiques, unie, anglicane et presbytérienne, ainsi que d'autres organisations religieuses, se sont engagées activement sur la voie de la guérison et de la réconciliation.

Cela dit, la présence de personnes qui n'ont pas vécu l'expérience des pensionnats indiens, mais qui souhaitent mieux connaître ce pan de notre histoire qui, aujourd'hui encore, est source de déchirements familiaux et de violence dans les rues, est tout aussi importante.

Nous comptons maintenant de nombreux appuis et je suis heureux d'annoncer qu'au cours des douze derniers mois, la Commission a fait des progrès importants sur plusieurs fronts. Notamment :

1. La création d'un programme d'approche actif dans les collectivités autochtones qui nous a déjà permis de prendre connaissance des expériences et du point de vue de milliers de personnes touchées par les pensionnats indiens d'un océan à l'autre.
2. La tenue du premier événement national de la Commission à Winnipeg, en juin dernier. Nous avons été ravis de la réaction du public et de l'inestimable occasion fournie aux personnes et aux collectivités de guérir leurs blessures.
3. La création d'une sous-commission inuite pour s'assurer que les témoignages et le point de vue des peuples inuits sont consignés avec exactitude dans les travaux de la Commission.
4. L'établissement de relations de travail productives et positives avec les représentants des églises – et tous les partenaires de la Convention – qui soutiennent notre mission et qui participent activement au processus de réconciliation.

5. L'élaboration d'une infrastructure permettant d'améliorer le processus établi de collecte des témoignages en personne afin de pouvoir recevoir des témoignages par média électronique ou par téléphone.
6. La tenue d'événements communautaires dans tout le pays pour faciliter le dialogue, la collecte de témoignages et les gestes de réconciliation au niveau local.
7. La reconnaissance de la Commission par l'Instance permanente sur les questions autochtones des Nations Unies comme modèle de pratiques exemplaires et source d'inspiration pour les autres pays.

Les premiers pas de la Commission étaient importants, et à certains égards, les plus difficiles. Au cours de la dernière année, la Commission a visité pratiquement toutes les provinces et territoires du Canada.

Les gens parlent. L'information circule. Nous gagnons la confiance des gens, et ceux qui ont une histoire à raconter viennent à nous. Les communautés, elles aussi, œuvrent à la réconciliation des leurs de sorte que tout le monde en ressorte grandi.

Comme je l'ai expliqué, on a tenu le premier événement national de la Commission au cours de l'été, sur des terres sacrées au confluent des rivières Rouge et Assiniboine, à Winnipeg. Environ 8 000 à 10 000 personnes par jour – Autochtones et autres – ont convergé vers ces terres où, durant 4 jours, on a recueilli des témoignages, échangé, sensibilisé les gens à la question des pensionnats indiens, réfléchi et utilisé l'art comme mode d'expression.

L'événement de Winnipeg a fait des merveilles pour attirer l'attention des médias. La couverture a été énergique et analytique. Elle a permis de mieux comprendre le travail de la Commission, mais encore davantage les expériences de ceux qui ont vécu sous le poids oppressant de leurs souvenirs pendant des dizaines d'années, incapables d'exprimer leur douleur. Cette sensibilisation croissante aux conséquences des pensionnats indiens, non seulement sur les survivants, mais aussi sur notre société, est d'une importance cruciale. La douleur causée par ces institutions ne se limite pas aux survivants et à leurs familles. Les représentants des églises et les anciens membres du personnel de ces pensionnats ont aussi été brisés.

Florence Kaefer nous a conté son histoire. En 1957, elle est allée travailler au pensionnat indien de Norway House, au Manitoba. C'est là qu'elle a connu Edward Gamblin, qui avait cinq ans à son arrivée au pensionnat. Son séjour à l'école a été bref et elle a poursuivi sa carrière ailleurs. Jadis fière de sa carrière d'enseignante, elle avait cessé, dans les années 1990, de parler de son travail dans les pensionnats indiens, à mesure que se multipliaient les révélations relatives aux mauvais traitements qu'y avaient subi des élèves. En 2006, elle a découvert le disque d'un chanteur country du nom d'Edward Gamblin et s'est demandée si c'était l'enfant qu'elle avait connu. Kaefer a acheté le CD et a été consternée par ce qu'elle y a entendu – des chansons sur la douleur, les tourments et la solitude vécus au pensionnat. Elle a communiqué avec

Gamblin, qui s'est souvenu d'elle et de sa salle de classe comme d'un refuge. Elle est partie de son domicile de Courtenay, en Colombie-Britannique, pour assister à un cercle de guérison et ils sont devenus des amis. Kaefer a rendu plusieurs fois visite à Gamblin et ils ont fait leur propre démarche de réconciliation.

Edward Gamblin était à Winnipeg à l'occasion de l'événement national de la Commission, mais pas au site historique de la Fourche avec nous, car il a dû être hospitalisé en raison de graves problèmes cardiaques. Kaefer a sauté dans un avion pour être à ses côtés et l'accompagner dans les derniers moments de sa vie. À la demande d'Edward, elle est venue à l'événement national pour présenter le don de musique d'Edward à la Commission et pour partager leur histoire avec les participants.

Edward Gamblin et Florence Kaefer ont parcouru le long chemin des excuses et du pardon pour arriver à la réconciliation. Ils ont reconnu que les excuses ne sont pas une fin en soi. La réconciliation prend du temps. Et le temps, malheureusement, joue contre nous. À ce jour, la plus vieille personne entendue par la Commission avait 108 ans. Les commissaires, les membres du Comité des survivants des pensionnats indiens et le personnel de la Commission reconnaissent tous l'urgence de recueillir les témoignages. Edward Gamblin n'est plus, mais son témoignage subsiste et la vérité sera connue.

Nous savons bien que cinq années ne suffiront pas à redresser les torts. Il n'existe ni raccourci ni solution rapide. Il a fallu des générations pour nous amener à ce point et il faudra des générations pour réparer les dommages causés. Nous avons accompli beaucoup, mais il reste encore beaucoup à faire.

Pour la prochaine année, de nombreuses activités sont prévues pour la Commission, notamment :

- l'ouverture de sept bureaux de liaison régionaux pour coordonner les activités de la Commission partout au pays;
- le lancement d'une invitation à présenter des soumissions pour un centre de recherche sur les pensionnats indiens et leurs conséquences;
- le lancement d'un appel de propositions relatives à des projets de commémoration permanents et à la promotion d'un esprit de réconciliation longtemps après la fin des travaux de la Commission;
- la tenue d'une deuxième événement national qui aura lieu à Inuvik, dans les Territoires du Nord-Ouest, en juin 2011;
- la tenue d'une conférence internationale servant à concevoir un modèle d'archivage national de la Commission pour préserver et rendre accessible les documents recueillis par celle-ci. De plus, la conférence renforcera notre relation avec la collectivité mondiale de la vérité et de réconciliation. Elle nous permettra de partager les pratiques exemplaires et de mettre en commun les ressources pour apporter la guérison et la paix dans nos familles, nos

collectivités et dans notre monde.

Familles brisées, toxicomanie, isolement, violence, suicide – tel est l'héritage empoisonné des pensionnats indiens. Une vague de désespoir qui nous a enveloppés pendant 150 ans. Il faudra un effort concerté et soutenu pendant de nombreuses années à venir pour renverser la situation.

L'éducation, ou ce qui passait pour tel, nous a mis dans cette situation, c'est elle qui nous en sortira. Les écoles nous semblent l'un des meilleurs véhicules pour créer et soutenir un changement d'attitude chez tous les Canadiens relativement à la nature des relations qui doivent exister entre les Autochtones et les non-Autochtones de ce pays.

Nous devons par-dessus tout mettre en place des stratégies qui apporteront la réconciliation et l'espoir dans les familles afin que les ravages des pensionnats indiens cessent d'empêcher les jeunes – ainsi que nous – de réaliser leur potentiel.

À l'événement national de Winnipeg, les moments les plus puissants étaient souvent les plus tranquilles. À une exposition de photographies des pensionnats indiens, on pouvait voir les regards posés sur les visages photographiés. Les visiteurs prenaient alors conscience qu'il s'agissait d'enfants. Simplement des enfants. Et dans des moments comme celui-là, quand la vérité remonte en pleine lumière, la volonté s'affermir. C'est alors que la vérité prend un caractère concret, *ressenti*. C'est alors, après les excuses, qu'on peut s'engager sur la voie de la réconciliation. Ce sont ces moments de tranquille prise de conscience chez les Canadiens que nous recherchons.

L'événement national de Winnipeg nous a appris que de telles manifestations peuvent galvaniser toute une nation – la nation canadienne. Dans la foule, aussi exceptionnelle que diversifiée, il était déjà évident que la justice primait sur l'ethnicité.

Chaque fois que les commissaires et moi-même prenons part à un événement ou à un cercle de partage, chaque fois que nous tenons la main d'un participant, nous réalisons à quel point le travail qui nous a été confié est essentiel pour nous tous, mais surtout pour les générations futures qui, munies de la vérité, pourront veiller à ce que les erreurs du passé ne se répètent pas.

Comme le disait le premier ministre Stephen Harper dans son excuse à notre peuple : « Il n'y a pas de place au Canada pour les attitudes qui ont inspiré le système de pensionnats indiens, pour qu'elles puissent prévaloir à nouveau. Vous vous efforcez depuis longtemps de surmonter cette expérience, et maintenant, très concrètement, nous vous accompagnons sur cette voie. »

Le chemin qui mène à la vérité et à la réconciliation est long. Oui, nous sommes encore loins du but, mais, ensemble, nous y arriverons. Comme l'a déclaré Patrick Etherington fils, marcheur pour la vérité et la réconciliation : « Je ne marche pas pour moi-même, je vais simplement prendre les choses un jour à la fois. Chaque pas nous rapproche du but. »

Dans l'un des nombreux cercles de partage tenus à Winnipeg durant l'événement national, une survivante a conclu son témoignage par ces mots : « Maintenant, nous avons une voix. Maintenant, nous pouvons respirer à nouveau, recommencer à vivre et vivre en paix ensemble. »

Le travail de la Commission de témoignage et réconciliation du Canada est bien engagé et nous sommes bien conscients de la confiance exceptionnelle que l'on a mise en nous. Nous comptons sur le soutien continu d'un nombre grandissant de Canadiens à mesure que nous prendrons connaissance de ce chapitre de notre histoire.

Plus tôt, j'ai parlé de la honte des pensionnats indiens pour l'histoire de notre pays. Si nous pouvons rétablir la vérité sur ce moment de notre histoire et établir avec les peuples autochtones une relation saine et sans tache, la conclusion en sera une source de fierté pour le Canada.

Merci.